

**VOTRE SIÈGE  
VOUS ATTEND**

**LÀ**

## **AVIS DE CONVOCATION**

Assemblée annuelle

Promutuel de l'Estuaire, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée annuelle. Cette assemblée se tiendra le :

**LUNDI 16 MARS 2020 À 18 H**

**Salle Langevin du Centre des congrès**

225, boulevard René-Lepage Est, Rimouski

### **ASSEMBLÉE ANNUELLE**

#### SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 1 : Jean-Guy Caron (secteur Rimouski)

Siège n° 4 : Jacques Côté (secteur Gaspésie Ouest)

Siège n° 9 : Hélène Michaud (secteur Gaspésie Est et les Îles)

Tout membre-assuré désirant combler un siège d'administrateur doit transmettre au siège de la Société, au plus tard le dixième (10<sup>e</sup>) jour avant l'assemblée, soit le 6 mars 2020 à 16 h, en la forme prescrite, le bulletin de mise en candidature et les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Les documents doivent être adressés au secrétaire du conseil d'administration. Ils sont disponibles au siège, situé au 149, rue Saint-Germain Est, Rimouski.

En conformité avec le règlement intérieur commun des sociétés mutuelles, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en déposant auprès du secrétaire de la Société, au plus tard 13 mars 2020 à 12 h, un formulaire de procuration dûment rempli, disponible au siège de la Société. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Les copies électroniques seront acceptées à condition que les documents originaux soient présentés à l'ouverture de l'assemblée. Un procureur ou un représentant ne peut représenter plus d'un membre.

**En cas d'annulation, l'assemblée sera remise au 17 mars 2020, à la même heure et au même endroit.**

Un léger goûter sera servi.

BRUNO LECLERC  
Secrétaire du conseil d'administration  
Diffusé le 17 février 2020

**PROMUTUEL**  
ASSURANCE  
DE L'ESTUAIRE